

## Les méthodes d'enquête pénale dans le domaine des nouvelles technologies

Vendredi 12 mai 2017 à BRUXELLES

(Fondation universitaire, rue d'Egmont 11 à 1000 Bruxelles)

Le Code d'instruction criminelle fut à de nombreuses reprises modifié en vue de répondre aux besoins liés aux nouvelles technologies. Certaines techniques d'enquête notamment, la saisie de données informatiques ou la recherche effectuée dans un système informatique, ont toutefois fait l'objet de controverses auxquelles tente de répondre la loi du 25 décembre 2016. Celle-ci modifie en effet d'une part, le cadre légal applicable et d'autre part, innove en y insérant de nouvelles techniques d'enquête. Fondamentalement, cette loi laisse transparaître un glissement des compétences du juge d'instruction vers le procureur du Roi.

Il s'agira donc, dans un premier temps, de rappeler les principes essentiels régissant la procédure pénale dans le domaine des nouvelles technologies. Ceci nous permettra ensuite d'examiner la compatibilité du cadre légal actuel à la jurisprudence nationale et internationale pertinente. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur l'apport concret de ces nouvelles méthodes et leur incidence dans le cadre d'enquêtes pénales. Pour enfin, faire le point sur l'opportunité de prévoir un tel cadre procédural à l'heure où la place du juge d'instruction est remise en question et où les questions relatives à l'admissibilité de la preuve font l'objet d'un large débat.

14h00                      Accueil des participants et mot de bienvenue

### Aspects théoriques

14h10 – 14h30            La distinction classique entre les pouvoirs du procureur du Roi et du juge d'instruction à la lumière du régime législatif antérieur – **Franck Dumortier** (chercheur senior au CRIDS)

14h35 – 15h55            Présentation de la loi du 25 décembre 2016 et des nouvelles méthodes d'enquêtes : les garanties offertes seront-elles suffisantes ? - **Catherine Forget** (avocate au barreau de Bruxelles et chercheuse au CRIDS)

**15h00 – 15h20 :**            **Pause-café**

### Aspects pratiques

15h20 – 15h40            La saisie de données informatiques en pratique – **Henri Colin** (Inspecteur principal spécialisé au RCCU Namur)

15h45 – 16h05            L'infiltration dans un système informatique en pratique – **Dirk Schoeters** (Substitut du Procureur général à Anvers)

16h10 – 16h25            Mise en perspective : la place du juge d'instruction à l'heure de la réforme – **Jean-Louis Doyen** (Juge d'instruction Tribunal de Première Instance de Liège et Co-président de l'association des juges d'instruction)

16h30 – 17h00            Table-ronde en présence des intervenants et **Thomas Incalza** (Studiedienst - Orde van Vlaamse Balies) et de **Sophie Cuykens** (avocate au Barreau de Bruxelles et assistante chargée d'exercice à l'Université libre de Bruxelles)

17h00                      Môt de clôture

Programme et inscriptions sur [www.crids.eu](http://www.crids.eu) - [sarah.fievet@unamur.be](mailto:sarah.fievet@unamur.be)

Tarif : 75 euros la demi-journée - OBF : 3 points - OBF